

TARIFS des ACTIVITES - année 2022-2023
Votés au Comité Syndical de juin 2022

MUSIQUE et EVEIL AUX ARTS	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
Formule SOLO		
- jardins musicaux et éveil aux arts - initiation musicale et parcours découverte des instruments (CP – CE1) - tout atelier musical collectif	90€	180 €
STUDIO et groupes accompagnés (forfait annuel)	90 €	96€
Formule DUO		
Cours d'instrument individuel + cours collectif et/ou atelier musical (facultatif après 18 ans)	Selon QF (90€ à 264 €)	393 €
Formule TRIO		
Formule TRIO : DUO + 2 ^{ème} instrument	Selon QF (90€ à 264 €) + 145 €	393 € + 263 €

THEATRE	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
- Initiation (6-7 ans)		
- Enfants 8/11 ans	90€	180 €
- Ados 11/18 ans	105 €	195 €
- Adultes 3 jours de stages	60 €	90 €

ARTS PLASTIQUES – Matériel compris	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs

DANSE (modern Jazz, classique, découverte)	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
- Initiation (6-7 ans) ou Découverte (8-11 ans)	90 €	180 €
- Hip Hop (break dance) et multi-danses Ados	Voir QF plafond à 150 €	180 €
- Danse Enfants – Ados/Étudiants	Selon QF (90 € à 216 €)	234 €
- Deuxième cours de danse (le moins cher des deux) enfants-ados	Voir QF, plafond à 140 €	180 €
- Danse Adultes	219 €	234 €
- Multi-danses Adultes	180 €	219 €
- Initiation (6-7 ans)	90€	180 €
- Enfants moins de 18 ans et étudiants	Selon QF (144 € à 237 €)	265 €
- Adultes	240 €	303 €

TOUTES DISCIPLINES	Chambonnaires et Ricamandois	Extérieurs
Autres stages (non inclus dans une inscription annuelle)	8 € (1/2 journée) 10 € (journée)	12 € et 15 €

Tranche QF	Arts plastiques	Musique	Danse CE2-CM2	Danse Ados/Etudiants
De 000 à 349	144 €	90 €	90 €	90 €
De 350 à 449	156 €	108 €	102 €	102 €
De 450 à 599	169 €	138 €	120 €	120 €
De 600 à 799	205 €	219 €	150 €	180 €
De 800 à 999	217 €	231 €	162 €	192 €
De 1000 à 1360	225 €	244 €	171 €	203 €
De 1360 à 1500	231 €	258 €	180 €	213 €
Plus de 1500	237 €	264 €	183 €	216 €

Tarifs de location des instruments mis à disposition des élèves :

- location à 50 euros la première année
- location à 60 euros les années suivantes, ou prêt gracieux avec révision à la charge du locataire. La révision doit alors être faite avant restitution de l'instrument ou tous les deux ans si la location est prolongée.
- location possible à 10 euros par période (5 à 9 séances) pour le parcours découverte.

MODALITES DE PAIEMENT :

En une seule fois, pour la totalité de l'année, en numéraires, par chèques à l'ordre du TRESOR PUBLIC, chèques vacances, coupons sport (uniquement pour la danse), carte bancaire ou prélèvement automatique (fournir un RIB et une autorisation de prélèvement signée)

Possibilité d'un paiement en trois fois, sauf pour la location d'instrument et uniquement par prélèvement automatique (fournir un RIB et une autorisation de prélèvement signée)

Les prélèvements automatiques se feront les 5 septembre (ou 5 octobre si inscription tardive), puis les 5 janvier et 5 avril si le paiement est en 3 fois.

Les ricamandois et chambonnaires bénéficient d'une réduction de 8 % (cotisation individuelle arrondie à l'euro le plus proche) pour leurs enfants, **à partir de 2 enfants et/ou étudiants d'une même famille**, inscrits à l'Ecole Intercommunale des Arts. Tous les stages et locations sont exclus de cet avantage.

Le personnel en activité ou retraité du SIVO et des communes de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles bénéficie du tarif « chambonnaires ou ricamandois », de même que son conjoint et ses enfants à charge.